

OBLIGATION DE LA CARTE ACCÈS LONGUEUIL POUR LES NON-RÉSIDENTS

Politique de reconnaissance et de soutien des organismes

Direction de la culture, du sport et du développement des communautés

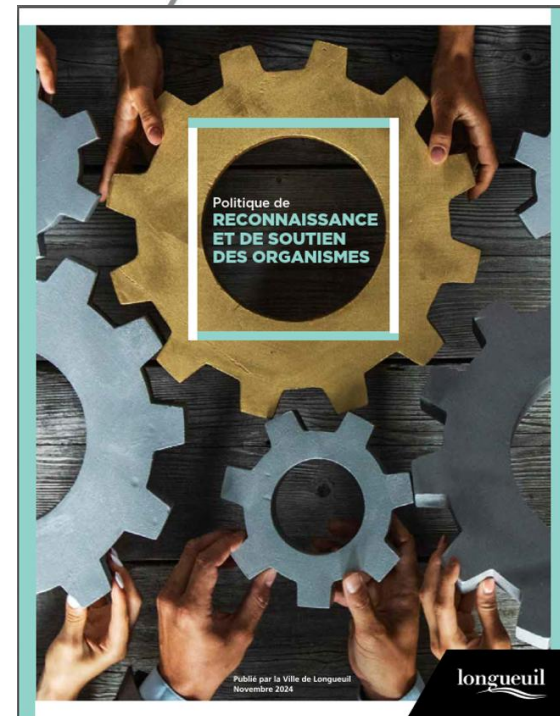
17-22 et 24 septembre 2026

Plan de présentation

- 1 Contexte
- 2 Politique de reconnaissance et de soutien des organismes
- 3 Carte Accès Longueuil
- 4 Mandat de la démarche OPPL

1. Contexte

- Environ 300 organismes actifs jouent un rôle essentiel dans l'offre de services à Longueuil. Plusieurs interviennent dans plus d'un arrondissement.
- En 2023, la Ville adopte sa Politique de reconnaissance et de soutien des organismes afin d'harmoniser son soutien aux organismes dans les trois arrondissements.
- La Politique introduit notamment l'obligation, pour les participants non-résidents, de détenir une carte Accès Longueuil payante pour s'inscrire à une activité d'un organisme reconnu ou pour un regroupement de citoyens.
- De nombreux organismes expriment des préoccupations, surtout dans l'arrondissement de Greenfield Park.
- En juin 2025, la Ville suspend la mesure et planifie une démarche participative avec l'Office de participation publique de Longueuil (OPPL).
- Le 1^{er} mai 2026 : la Ville confie officiellement à l'OPPL le mandat de consultation sur la carte Accès Longueuil pour les non-résidents.



2. Politique de reconnaissance et de soutien des organismes - Objectifs



Harmonisation des pratiques

Instaurer un processus uniforme, harmonisé et transparent pour l'analyse des demandes de soutien.



Gestion équitable

Favoriser une utilisation optimale, équitable et efficiente des ressources disponibles.



Reconnaissance et soutien

Définir les critères d'admissibilité, soutenir les organismes reconnus.
Déterminer les obligations des différents groupes et le soutien pour les organisations non admissibles.



Mise en valeur du milieu

Promouvoir les programmes, les ressources et les partenaires du milieu.



Action bénévole

Reconnaître et encourager le bénévolat.



Priorité jeunesse

Prioriser la clientèle jeunesse dans l'octroi des services municipaux.

2. Politique de reconnaissance et de soutien des organismes - Valeurs

Accessibilité

Faciliter les conditions physiques, sociales, économiques et géographiques pour permettre la participation citoyenne aux activités et services.

Concertation et collaboration

Favoriser la mise en commun de l'expertise et des ressources entre les partenaires.

Équité et transparence

Des critères transparents, uniformes et équitables pour l'ensemble des demandes et pour l'attribution du soutien municipal.

Reconnaissance

Reconnaître la contribution des organismes et de l'action bénévole, dans le respect de leur autonomie.

2. Politique de reconnaissance et de soutien des organismes - Services et obligations



Le niveau de services varie selon la catégorie de reconnaissance et le maintien du statut dépend du respect des obligations.

2. Politique de reconnaissance et de soutien des organismes - Quatre jalons

1 Août 2023

Plan de développement

Adopté au conseil municipal

Officialise l'obligation de la carte Accès Longueuil pour les non-résidents

2 Sept. 2023

1^{re} Politique

Adoptée aux 3 conseils d'arrondissements



3 Nov. 2024

Politique révisée et tarifs carte Accès modifiés

Adoptée aux 3 conseils d'arrondissements



4 Juin 2025

Ajustements GPK et suspension pour tous de l'obligation carte Accès pour les non-résidents

Ajout de la catégorie: *Groupes de Greenfield Park avec droits acquis* pour l'attribution des locaux seulement adoptés aux 3 conseils d'arrondissements.

3. Carte Accès Longueuil

Depuis 2013, la carte Accès Longueuil permet de :

- S'inscrire aux activités aquatiques ainsi qu'aux activités physiques et sportives offertes par la Ville;
- Participer aux activités des bibliothèques de Longueuil, utiliser les ordinateurs et réserver des salles de travail;
- Emprunter des documents (livres, jeux de société, jeux vidéo, DVD et CD) dans les bibliothèques et accéder à leurs ressources numériques.

Pour se procurer une carte Accès Longueuil

Se présenter dans l'une des bibliothèques de Longueuil en ayant en main une pièce d'identité et une preuve de résidence

Carte
Accès
Longueuil



3. Carte Accès Longueuil

Pourquoi l'exiger ?

- Par souci d'équité pour les résidentes et les résidents qui assument déjà, par le biais des taxes municipales, les frais liés aux infrastructures et services de la Ville;
 - ✓ Les non-résidents viennent donc contribuer pour l'utilisation des services;
 - ✓ Il s'agit d'une pratique répandue dans d'autres villes de l'agglomération et du Québec;
- Dans un contexte de ressources limitées, favoriser l'accès prioritaire aux citoyens et citoyennes de Longueuil aux installations et aux équipements;
- Se doter de statistiques et d'indicateurs pour mieux connaître les utilisateurs des installations de Longueuil et des groupes subventionnés.

3. Carte Accès Longueuil - Application dans le cadre de la Politique de reconnaissance

- ✓ S'applique aux activités régulières ainsi qu'aux activités et services récurrents*;
- ⊗ Ne s'applique pas aux organismes d'action communautaire autonome (ACA) ou aux organismes d'aide à la personne;
- ⊗ Ne s'applique pas aux spectateurs ni aux équipes visiteuses;
- ⊗ Ne s'applique pas aux activités sporadiques annuelles (ex. : conférence, soirée dansante);
- ⊗ Ne s'applique pas aux activités libres (sans inscription);
- ⊗ Ne s'applique pas au soutien téléphonique offert aux membres et à la population;
- ⊗ Ne s'applique pas aux employés de l'organisme et les bénévoles (entraîneurs, arbitres, membres du conseil d'administration, etc.) à moins que ces derniers ne soient également des participants aux activités de l'organisme.

- Une activité est considérée récurrente lorsqu'elle a lieu de façon répétitive et selon un horaire défini dans le temps (en inscriptions par session);
- Les activités avec vente de billets dont les participantes et participants changent à chaque session sont exclues.

3. Carte Accès Longueuil : requise ou pas ?

Activités ou catégories	Résidents de Longueuil	Non-résidents	Précision
Activités offertes par la Ville	OUI	OUI	Carte requise pour s'inscrire : bibliothèques, activités aquatiques et sportives, tennis, camps de jour, ateliers culturels
Bibliothèques	OUI	OUI	La carte Accès Longueuil sert de carte de bibliothèque : emprunts de documents (livres, jeux de société, DVD et CD), utilisation des ordinateurs, réservation de salles de travail et de ressources numériques
Organismes reconnus Catégorie: • Local et régional	OUI	OUI	S'applique notamment aux activités régulières et activités et services récurrents Tarifs préférentiels pour plateaux et équipements
Organismes reconnus Catégories: • Promoteurs d'événement/Collaborateur • ACA et organismes anonymes	NON	NON	Tarifs préférentiels pour plateaux et équipements
Regroupements de citoyennes et citoyens	OUI	OUI	Tarif regroupement applicable si 50 % + 1 de citoyens
Organismes non reconnus/Groupes privés	OUI	OUI	Requis pour réservation saisonnière Requis du responsable seulement pour réservation spontanée Tarifs groupes privés pour les plateaux Pas d'accès aux équipements

Note:
Obligation suspendue depuis juin 2025

Jusqu'à la fin de la démarche OPPL

3. Carte Accès Longueuil - Tarifs

	2023-2024	À partir du 1 ^{er} avril 2025 (révision en novembre 2024)
Résident	Gratuit	Gratuit
Non-résident Adulte	155 \$/année	100 \$/année
Non-résident Enfant	74 \$/année	100 \$/année
Famille membres d'une même famille résidant à la même adresse	Non applicable	180 \$

4. Mandat de la démarche OPPL

Relancer la réflexion sur le volet suspendu de la Politique, par une démarche participative menée par l'OPPL avec le milieu et la population des trois arrondissements



Répondre aux préoccupations

Prendre en compte les réalités organisationnelles, financières et techniques exprimées par les organismes.



Documenter les impacts

Évaluer les effets de la mesure suspendue sur les organismes reconnus comme non reconnus.



Formuler des recommandations

Éclairer les décisions de la Ville quant à l'avenir de l'exigence pour les non-résidents.

Questions

Merci de votre attention